

# BIOFA 1210

## PRIMER POUR LAQUES, sans solvant

Pour : Intérieur-Extérieur / Phase : aqueuse

### PROPRIETES

Le primer pour laques sans solvant est une couche de fond, blanche, à séchage rapide, à poncer, microporeuse et élastique. Convient pour toutes les laques BIOFA à l'intérieur et à l'extérieur sur des boiseries, des matières synthétiques et des métaux.

Aussi pour surfaces minérales (si pH neutre) à l'intérieur.

**ATTENTION :** les produits BIOFA complètent et finissent les boiseries. Par philosophie, BIOFA souhaite éviter des produits nuisibles ou toxiques ; les règles de l'art (DIN 68800-2) doivent faire partie de la conception ; le choix des bois et la mise en œuvre sont primordiaux. BIOFA souhaite aussi respecter les classes de durabilité DIN EN 350-2 et de résistance DIN 68364 dans les différentes situations des expositions aux intempéries. Dans certains cas, la prévention par un traitement chimique de synthèse est nécessaire ; d'où l'importance de la norme DIN 68800.

### COMPOSITION

Eau, craie, dioxyde de titane, huile de lin, talc, montmorillonite, acide silicique, ester de résine de huile de lin, siccatif à l'hexanoate de cobalt ; contient du méthylisothiazolinone (conservant agréé en conservation alimentaire).

### MISE EN ŒUVRE

#### **1. Préparation du support**

Le support doit être poncé, sec (bois de moins de 14% d'hygrométrie), exempt de taches de graisse et préparé selon les règles de l'art. Nettoyer éventuellement à l'alcool à brûler. Eliminer les anciennes peintures non adhérentes. Les anciennes couches bien adhérentes doivent être poncées et nettoyées. Bonne accroche sur des anciennes laques alkydes ou acryliques.

Les bois à forte teneur en tanins (par ex. chêne) ou les bois exotiques (par ex. framiré) doivent être nettoyés au préalable avec de l'alcool à brûler ou un solvant à base d'essence de térébenthine. Bien laisser sécher. Faire attention à des découpes

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*

constructives (pas d'angles aigus des boiseries). Les bois et matières synthétiques sont à poncer aux grains 150/180. Les enduits de finition (goupe, ...) sont à appliquer avant le primer pour laques.

#### **2. Application**

Bien remuer avant emploi. Appliquer une ou deux couches. Prête à l'emploi, elle peut éventuellement être diluée avec un peu d'eau (<5%). S'applique au pinceau, au rouleau ou au pistolet. Brosse : utiliser des soies synthétiques (p.ex. pour laques acryliques). Epaisseur de couche ca. 100 micro humide, 40 micro sec. A poncer après 12 heures, à dépoussiérer. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C et une hygrométrie > 80%.

**Important : Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veiller à bien ventiler et aérer les locaux.**

#### **APPLICATION AU PISTOLET**

Goblet : gicleur 1,8-2,2 mm, 3-5 bar, dilué 5-10% d'eau

Airless : gicleur 0,011-0,015 inch, 60-120 bar, angle de pistolet environ 20°.

#### **3. nettoyage du matériel**

Nettoyer avec le nettoie-brosses BIOFA 0600 et l'eau, laisser tremper les brosses et les rouleaux secs au moins 24h dans le produit pur.

#### **SECHAGE**

Sec au bout de 6 heures, ponçable et recouvrable après 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

#### **CONSOMMATION / RENDEMENT**

Consommation : 80-100 ml/m<sup>2</sup>

Rendement : 10-12 m<sup>2</sup>/litre

Dépend de la porosité du support.

## **STOCKAGE**

Au frais et au sec, à l'abri du gel. Une peau peut se former dans les pots entamés. Fermer hermétiquement les emballages. Filtrer éventuellement avant réutilisation. Un contenant non entamé se garde un an. Utiliser les contenants entamés rapidement.

## **CONDITIONNEMENT**

375 ml, 750ml, 2,5 L en bidons métalliques

## **CONSEILS DE SECURITE**

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation).

Le produit n'est pas inflammable par lui-même. Contient du cobaltbis(-éthylhexanoate). Peut provoquer des réactions allergiques. Contient du méthylisothiazolinone. Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lors de l'application, respecter les règles de sécurité de protection de la peau. Porter un masque à poussière fine lors du ponçage. Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

## **RECYCLAGE**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Le produit liquide est à mettre dans le container pour peintures ou selon le règlement local en vigueur. Petites quantités et chiffons une fois secs peuvent être mis dans les ordures ménagères. Déposer les conditionnements vides et secs dans une déchetterie. Les conditionnements non nettoyés sont à traiter comme le produit.

Déchets liquides - EAK 080112

VOC : EU-max. (cat. A/d) : 130 g/L (2010) BIOFA 1210 contient max. 5 g/L
---

*Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.*